

Bruxelles, le 22 juillet 2026
(OR. en)

11420/26

**Dossier interinstitutionnel:
2024/0322 (NLE)**

**RECH 305
MED 35
AGRI 568
MIGR 191
RL 3**

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Informations concernant l'entrée en vigueur de l'accord entre l'union européenne et la république libanaise, sous forme d'échange de lettres, modifiant et complétant l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'union européenne et la république libanaise fixant les conditions et modalités de la participation de la république libanaise au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA)

L'accord modifiant et complétant l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et la République libanaise fixant les conditions et modalités de la participation de la République libanaise au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA)¹, signé le 8 décembre 2025, est entré en vigueur le 17 juin 2026.

¹ JO L 1415 du 22.07.2026, p. 1.